

Messieurs,

Par la présente, nous répondons à l'article étonnant et très partiellement (partialement ?) documenté de Monsieur Sez nec, paru dans votre revue Que Choisir du mois de janvier 2015 au sujet des ondes électromagnétiques de la téléphonie mobile et dont le contenu nous rappelle singulièrement les propos des industriels du sans-fil.

L'article commence fort, par des affirmations péremptoires : « *les études scientifiques rassurantes s'accumulent* » et « *le champ d'incertitude se réduit* » concernant les radiofréquences. Il s'ingénie à nous convaincre que les ondes du WIFI et de la téléphonie mobile sont aussi inoffensives que celles de la FM de la radio !

Lorsqu'on est journaliste, on doit vérifier ses informations. Les ondes radio étant des ondes continues d'environ 100MHz, reçues chez soi à quelques millivolts, elles sont catégoriquement différentes en nature et en intensité des ondes de la téléphonie mobile qui sont des micro-ondes de 900 à 2 600 MHz diffusant par saccades de très basses fréquences contenant l'information numérisée. Elles sont, de plus, reçues bien souvent à plusieurs Volts par mètre, notamment en face des antennes-relais, ou lorsqu'on utilise son portable ou téléphone fixe sans-fil...

Outre le fait que les affirmations sur la nature des différentes radiofréquences sont un rien fantaisistes dans cet article et en contradiction avec les définitions de l'AFFSET d'octobre 2009 (1), l'auteur conclut qu'en l'état actuel des connaissances aucun effet sanitaire n'a été démontré. **Ce qui est faux.** Le rapport BioInitiative, qui a analysé plus de 1500 études, a conclu en 2007 à la nocivité des technologies du sans-fil aux normes d'exposition actuelles et depuis **les études le confirmant se sont multipliées.**

Le rapport BioInitiative 2012 est une compilation de 1800 nouvelles études.

Dans un plaidoyer qui rappelle de manière touchante le discours des industriels du sans-fil, l'article dénigre ce rapport au motif que Madame Cindy SAGE, directrice d'un cabinet privé de consulting environnemental sur les champs électromagnétiques, est membre du Comité d'Organisation de BioInitiative. Cependant, **Cindy SAGE n'est pas contributrice de ce rapport** qui est une méta-analyse de certaines d'études scientifiques publiées dans des revues internationales à comité de lecture bien avant la publication de BioInitiative et sur lesquelles les auteurs de cette méta-analyse n'ont pu avoir évidemment aucune influence à posteriori.

Mettons de côté BioInitiative et concentrons-nous simplement sur quelques études récentes.

Notamment cette étude de 2014 qui indique une altération des fonctions cognitives des rats exposés aux ondes de type 4G (LTE) dans des conditions d'exposition humaines (2). La même étude concernant la 4G avait été menée sur l'humain en 2013 et a démontré des cassures d'ADN au bout de 30 minutes d'exposition (3).

Que penser, enfin, de cette étude suédoise qui révèle un risque de cancer du cerveau accru de 300% pour les utilisateurs intensifs (4) ? Ou celle, en double aveugle, qui démontre un syndrome neurologique en excluant tout rôle psychologique dans la perception douloureuse des ondes (5). Afin de démontrer l'impact réel des ondes de la téléphonie mobile et exclure définitivement le rôle psychologique, on peut se référer aux études impliquant les animaux et la flore (6).

Paris, le 15 Janvier 2015

UFC-Que Choisir

233 boulevard Voltaire

75011 Paris

Autrement plus grave et concernant la reconnaissance officielle d'un risque cancérigène possible par l'OMS (Groupe 2B), l'auteur se concentre sur "les produits marinés" ou le café appartenant également au groupe 2B de l'OMS : il s'agit, en fait, des « légumes au vinaigre » et de l'acide caféique ayant un lien avec le cancer de la vessie . Là aussi, comme les industriels, il "oublie" que dans le Groupe 2B de la classification OMS se trouvent aussi le chlordécone, le DDT, les carburants diesel marins, le plomb (8)...

Rappelons que l'OMS a publié dès 2003 une dizaine d'études épidémiologiques validant la réalité objective des plaintes neuro-comportementales de personnes vivant à proximité des antennes-relais (sommeil, céphalées, nervosité) (9).

Ces études venant corroborer une cinquantaine d'études in vivo sur la toxicité biologique des hyperfréquences pulsées de très faible intensité, réalisée depuis les années 1960 (10).

En 2004, le rapport REFLEX, financé par 7 états européens, révélait qu'une exposition chronique de très faible intensité aux champs électromagnétiques de la 3G provoque des ruptures simples et doubles de brins d'ADN sur les cellules humaines (11). Effets génotoxiques confirmés en 2008 par une étude autrichienne sur certaines cellules humaines (12).

Depuis 2010, un rapport a révélé des cas mortels exposés aux ondes de la téléphonie mobile (13), et de nouvelles études ont démontré que des régions cruciales du cerveau liées à l'étude, la mémoire (Alzheimer) sont impactées par les micro-ondes du téléphone portable et du DECT (14).

L'auteur de l'article semble également ignorer, ou passe sous silence, que les grands patrons de la Silicon Valley évitent d'exposer leurs enfants au WIFI, limitent ou leur interdisent l'usage de tablettes, et les placent volontairement dans des écoles traditionnelles n'utilisant pas le sans-fil, en raison des dangers sanitaires associés à ces technologies (15).

L'auteur fait également preuve d'une discrétion de violette sur la non couverture des risques sanitaires associés à l'exposition aux technologies du sans-fil depuis 2000, déjà bien avant la classification 2B par l'OMS (16) ; il n'est pas au courant ? Les industriels le lui auraient donc caché ? Nous tenons à sa disposition le rapport de la Lloyd's - qui n'est pas membre de Robin des Toits - d'octobre 2010 qui établit un parallèle entre le traitement du dossier de l'amiante et celui de la téléphonie mobile (17).

Pas de mention non plus dans l'article de la Résolution 1815 du Conseil de l'Europe (18), ou de "Signaux Précoces, Leçons Tardives" de l'Agence Européenne de l'Environnement (19)...

Faut-il attendre maintenant de votre part les louanges du Round-up, des OGM, des nanotechnologies et de la biologie de synthèse ? Nous espérons que vous saurez vous reprendre.

L'UFC Que Choisir souhaite-t-elle vraiment participer à la séquence 4 de la typologie des scandales sanitaires : la fabrique du doute ? Et ce juste après que le Comité Economique et Social Européen ait demandé à la Commission Européenne de reconnaître l'électrohypersensibilité comme une pathologie découlant d'un syndrome d'intolérance (20), et juste avant que ne soit examinée la proposition de loi de Laurence Abeille sur l'exposition aux radiofréquences (21)...

Veillez recevoir, Messieurs, tous nos voeux de bonne information pour cette nouvelle année ainsi que nos salutations sincères.

Etienne CENDRIER
Porte-Parole national

Sources :

- (1) Voir : <http://www.cancerenvironnement.fr/LinkClick.aspx?fileticket=A3zJKO1XBns%3D&tabid=264&mid=1502>
 - (2) <http://www.ncbi.nlm.nih.gov/pubmed/25542888?dopt>
 - (3) <http://www.greenmedinfo.com/article/30-minutes-exposure-4g-cell-phone-radiationaffects-brain-activity>
 - (4) <http://www.ncbi.nlm.nih.gov/pubmed/24064953>
 - (5) <http://www.ncbi.nlm.nih.gov/pubmed/21793784>
 - (6) poulets, rongeurs : http://www.robindestoits.org/a_a329.html ;
bovins : <http://www.dermast-muss-weg.de/pdf/studien/LoescherRinderOrg.pdf> ,
<http://www.ncbi.nlm.nih.gov/pubmed/22287140?dopt=Abstract> ;
cigognes : http://www.powerwatch.org.uk/news/20051006_storks.pdf ;
grenouilles : <http://www.ncbi.nlm.nih.gov/pubmed/20560769?dopt=Abstract> ;
rats : <http://www.ncbi.nlm.nih.gov/pubmed/18044737> ,
<http://www.ncbi.nlm.nih.gov/pubmed/20017629?dopt=Abstract> ,
<http://www.ncbi.nlm.nih.gov/pubmed/18821198> ,
<http://www.ncbi.nlm.nih.gov/pubmed/20017629?dopt=Abstract> ,
http://www.robindestoits.org/_a177.html ;
oeufs : http://www.robindestoits.org/_a1287.html ;
abeilles : <http://link.springer.com/article/10.1007%2Fs13592-011-0016-x> ,
http://www.robindestoits.org/a_a445.html ;
fourmis : http://www.robindestoits.org/a_a1716.html
<https://www.youtube.com/watch?v=pAUfd-3Q30s>
- La flore est également sensible aux effets négatifs de la téléphonie mobile (plants de tomates : http://www.robindestoits.org/_a1353.html ;
écorces d'arbre : http://www.robindestoits.org/_a440.html)
- (7) <http://rutube.ru/video/72329b2266a790f6fa0adfb4ecbfdb91/?ref=logo> (13 :30)
 - (8) <http://monographs.iarc.fr/ENG/Classification/>
 - (9) <http://www.who.int/peh-emf/research/database/en/>
 - (10) http://www.robindestoits.org/a_a461.html
 - (11) <http://www.itis.ethz.ch/assets/Downloads/Papers-Reports/Reports/REFLEXFinal-Report171104.pdf>
 - (12) <http://www.ncbi.nlm.nih.gov/pubmed/18278508>
 - (13) <http://www.slideshare.net/nehakumar01/cell-phone-and-mobile-tower-radiationhazards>
 - (14) <http://www.ncbi.nlm.nih.gov/pubmed/22263702>
 - (15) http://www.lepoint.fr/high-tech-internet/les-enfants-de-steve-jobs-privés-d-ipad-20-09-2014-1865015_47.php ;
- sources en Anglais :
- http://www.nytimes.com/2014/09/11/fashion/steve-jobs-apple-was-a-low-techparent.html?_r=1 ;
http://seattletimes.com/html/nationworld/2016583126_waldorf23.html ;
<http://www.cbsnews.com/news/high-tech-parents-low-tech-kids-steve-jobs/>
- (16) http://www.robindestoits.org/Les-assurances-et-la-telephonie-mobile_r93.html
 - (17) http://www.robindestoits.org/a_a1146.html
 - (18) <http://assembly.coe.int/Mainf.asp?link=/Documents/AdoptedText/ta11/FRES1815.htm>
 - (19) <http://www.eea.europa.eu/fr/pressroom/newsreleases/ce-que-coute-d2019ignorerles>
 - (20) <http://www.eesc.europa.eu/?i=portal.fr.events-and-activities-electromagnetichypersensitivity>
 - (21) <http://www.assemblee-nationale.fr/14/rapports/r1677.asp>